

Comité plénier sur les réponses à la crise

**Débat thématique 8: Moyens d'action:
entreprises durables****Principaux défis**

La crise a réduit la capacité des entreprises de tous types à contribuer à la croissance économique, à créer de la richesse, de l'emploi et du travail décent. Les deux mécanismes principaux de transmission de la crise qui affectent les entreprises sont les difficultés d'accès au crédit et la contraction de la demande pour les biens et services qu'elles offrent. Dans les deux cas, cela se répercute sur les marchés du travail, et en particulier sur la qualité de l'emploi et sur sa quantité.

Les dirigeants doivent concevoir et mettre en œuvre des mesures pour protéger les travailleurs et les chefs d'entreprises existantes tout en établissant les bases de la reprise et de la création d'emplois pour en assurer la pérennité à long terme. Il est nécessaire de renforcer la capacité des entreprises d'affronter la concurrence de façon durable et de tirer parti des nouvelles possibilités économiques, comme indiqué dans la stratégie présentée dans les conclusions concernant la promotion d'entreprises durables adoptées par la Conférence internationale du Travail en 2007. Ces conclusions décrivent aussi une approche moderne pour améliorer les systèmes de régulation à l'échelle mondiale et nationale.

L'ampleur de la crise pose aux gouvernements un problème majeur sur le plan budgétaire et sur celui des capacités. Il s'agit d'assurer un équilibre délicat en sachant peser respectivement les coûts et les bénéfices publics et privés de façon à concevoir des interventions et des mesures aptes à contrer les effets de la crise. Cela suppose de stimuler l'économie réelle et de faire de l'investissement réel une priorité. Cela suppose aussi de redoubler d'efforts pour remédier aux carences de financement dont souffrent les PME.

Le rôle accru, et parfois nouveau, dévolu au secteur public en cette période de crise est un défi majeur pour bon nombre de gouvernements, en particulier lorsqu'il est associé à une baisse des recettes publiques (du fait d'une diminution de l'assiette fiscale) et à un accroissement des dépenses destinées à financer la reprise.

Bien que les difficultés auxquelles se heurtent actuellement les entreprises en raison de la crise ne soient pas sensiblement différentes dans les pays en développement et dans les pays industriels, la capacité de riposte des gouvernements peut, elle, varier, les pays en développement étant en général davantage limités en termes de ressources.

Pour que les entreprises de tous types puissent contribuer au travail décent et à la croissance économique, il leur faut veiller à ce que leurs activités essentielles continuent d'ajouter de la valeur et qu'elles soient menées de manière rationnelle et efficace, un objectif plus difficile à atteindre en période de crise économique. En outre, les entreprises durables, qui se préoccupent véritablement de l'impact social, environnemental et

économique de leurs activités, sont susceptibles, en pareils moments, de rencontrer des difficultés particulières en cherchant à maintenir leurs objectifs.

Les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les entreprises varieront en fonction d'une multitude de facteurs, à savoir la taille de l'entreprise, son degré de dépendance à l'égard des différents types et sources de financement extérieur (y compris le crédit et les transferts de fonds privés), le secteur dans lequel elle opère – sa position dans la chaîne de valeur et son degré de dépendance par rapport à celle-ci – et, fondamentalement, sa capacité à faire face à l'évolution de la demande.

Ainsi, les entreprises exerçant des activités dans des chaînes de valeur dont le marché final se trouve dans les pays les plus gravement touchés par la crise en pâtiront probablement elles aussi. Par ailleurs, les communautés où opèrent de grandes entreprises tournées vers les exportations devront absorber toujours plus de chômeurs, tandis que les zones rurales affectées par la chute des prix des produits de base ou la baisse des transferts de salaires des travailleurs expatriés devront mettre au point d'autres stratégies de subsistance pour les agriculteurs et leur famille mais aussi, dans certains pays, pour les travailleurs migrants qui rentrent en nombre croissant au pays.

La crise met aussi à l'épreuve les engagements des entreprises en matière de responsabilité sociale des entreprises. Garantir que les salariés, y compris ceux qui travaillent dans des entreprises opérant tout au long de la chaîne d'approvisionnement, sont traités de manière responsable, conformément aux codes de conduite adoptés par chaque entreprise et aux directives telles que celles définies dans la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN), est une question que les entreprises ne peuvent se permettre de négliger dans la mesure où la pression de la récession augmente.

Types de mesures

Les gouvernements (surtout dans les pays industrialisés) ont aidé les entreprises à s'adapter à la crise principalement par le biais:

- de mesures destinées à augmenter le flux de crédit et d'autres types de financement;
- d'une politique d'achats publics en vue de stimuler la demande;
- de plans de relance budgétaire, y compris pour les infrastructures (qui ont le potentiel de générer des emplois substantiels);
- d'avantages fiscaux consentis aux consommateurs pour stimuler la demande;
- d'une aide directe pour équilibrer le bilan de certaines grandes entreprises (à l'évidence des grandes institutions financières).

Dans le cadre de la crise économique actuelle, l'attention se porte souvent sur de grandes entreprises qui font généralement les gros titres de la presse du fait d'annonces de licenciements massifs et de résultats d'activité en chute libre (voire, dans certains cas, de plans de sauvetage financés sur les fonds publics). Toutefois, dans pratiquement toutes les économies, le type d'entreprise qui prédomine est celui de la PME, qui revêt des formes variées (entreprise individuelle, société de personnes, coopérative). Dans les pays industrialisés, par exemple, plus de 95 pour cent des entreprises relèvent de la catégorie des PME et emploient 60 à 70 pour cent de la population active. Dans les pays en développement, ces chiffres sont encore plus élevés. Il est donc important de placer

résolument les PME au centre de toute approche visant à atténuer l'impact des crises économiques.

Dans l'ensemble, l'action éventuelle du BIT en vue de soutenir les mesures prises par ses Etats Membres pour faire face à la crise, qui est axée sur les entreprises et leurs travailleurs (et leurs organisations représentatives), s'inscrit dans le cadre des catégories de programmes suivantes:

- conseils sur les mesures à prendre pour permettre l'accès des PME au financement et veiller à ce qu'elles participent pleinement aux marchés publics, qu'elles bénéficient des mesures en faveur des infrastructures et d'autres mesures de relance budgétaires;
- conseils sur les outils et les approches visant à protéger et à créer des emplois dans les PME par le biais de la promotion de pratiques durables et responsables au niveau des entreprises, et notamment à restructurer de manière responsable les secteurs et les entreprises;
- promotion de la Déclaration sur les entreprises multinationales et du nouveau service d'assistance du BIT (*Helpdesk*) en vue de l'application des principes de travail décent dans les entreprises;
- conseils sur les mesures propres à consolider un environnement propice à la croissance des entreprises durables.

Questions futures en matière d'élaboration de politiques

La crise s'est traduite par une brutale contraction du crédit. Comme il est dit dans les conclusions sur les entreprises durables adoptées lors de la session de 2007 de la Conférence internationale du Travail:

Un système financier qui fonctionne bien facilite la croissance et le dynamisme du secteur privé. La simplification de l'accès des petites et moyennes entreprises, y compris des coopératives et des entreprises naissantes au financement, par exemple au crédit, au crédit-bail, aux fonds de capital-risque ou d'autres types d'instruments similaires ou nouveaux, crée les conditions appropriées à un développement de l'entreprise plus diversifié. Les institutions financières, notamment les institutions multilatérales et internationales, devraient être encouragées à intégrer le travail décent dans leurs pratiques en matière de prêts.

Faire en sorte qu'à l'avenir le secteur des services financiers serve les intérêts de l'économie réelle, c'est-à-dire des entreprises durables, et du travail décent est un volet important des discussions sur la réforme de la réglementation des marchés financiers.

La crise actuelle est l'occasion de promouvoir des schémas novateurs de croissance des entreprises et de création d'emplois. Les économies verte et sociale, qui sont des économies émergentes, constituent deux moyens de mettre cela en œuvre. L'économie verte se rapporte aux énergies durables, aux transports, à la gestion de la biodiversité et des ressources en eau ainsi qu'à l'agriculture durable.

Les entreprises de l'économie sociale, qui sont en majorité des petites et moyennes entreprises (PME) (coopératives, sociétés mutuelles, associations à but non lucratif, fondations, entreprises sociales), opèrent essentiellement au niveau local, sont tournées vers les communautés et satisfont les besoins sociaux et économiques de ces dernières. Elles sont les moteurs de l'innovation sociale, emploient souvent des personnes issues de groupes marginalisés, répondant ainsi à leurs besoins, et créent des emplois nouveaux.

L'économie sociale englobe des modèles d'activité économique qui séduisent de plus en plus les femmes et les jeunes.

La crise pourrait bien conduire à un réexamen des moyens les plus efficaces de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises. La Déclaration sur les entreprises multinationales adoptée par l'OIT est une base solide sur laquelle les entreprises peuvent s'appuyer pour traverser la récession et préparer la reprise.

Dans de nombreux pays, les mandants tripartites de l'OIT s'efforcent de trouver des moyens d'aider les entreprises à traverser la crise et de stimuler la reprise économique. L'OIT pourrait intensifier ses activités en vue de trouver des solutions à la crise en adoptant les mesures suivantes:

- a) renforcement des activités d'appui aux gouvernements et aux partenaires sociaux pour la mise en place d'un contexte propice aux entreprises durables;
- b) mobilisation et renforcement de son réseau mondial d'acteurs et d'institutions impliqués dans le développement des entreprises afin d'aider ces dernières (notamment les PME) à adopter des pratiques responsables et durables et à saisir les nouvelles opportunités en matière de création d'entreprises et d'emplois, en particulier dans le cadre des mesures de relance de l'économie et compte tenu de la croissance des économies sociale et verte.

* * *

Références

G. Buckley, J.M. Salazar-Xirinachs et M. Henriques, 2009: *The promotion of sustainable enterprises*, Genève, BIT.

BIT, 2007: *Conclusions concernant la promotion d'entreprises durables*, Conférence internationale du Travail, 96^e session, Genève.

BIT, 2001: *Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale* (Déclaration sur les EMN) – quatrième édition, Genève.

BIT, 2009: Série de trois brochures sur les moyennes, petites et microentreprises et la crise économique mondiale; la capacité de résistance et le modèle de gestion coopérative en temps de crise; et promouvoir des pratiques responsables et durables au niveau des entreprises en temps de crise.